

SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et Professeurs des Ecoles des Bouches du Rhône

www.snudifo13.org

13 Rue de l'Académie 13001 Marseille Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Fax: 09 57 49 82 49 Mail: contact@snudifo13.org

InFO Mail n°34 du 8 janvier 2014 - Vœux et mandat du syndicat

Le bureau départemental du SNUDI FO 13 souhaite à tous les collègues une très bonne année 2014!



Année que nous espérons porteuse de victoires revendicatives!

1ère bonne résolution pour 2014 : J'adhère au SNUDI FO! Cliquez sur l'image!



Pour être entendu et obtenir satisfaction sur les revendications, il est important de renforcer le syndicalisme libre et indépendant FORCE OUVRIERE.

Plus nombreux, nous serons plus forts!

Les cotisations de nos syndiqués sont les seules ressources du SNUDI FO 13 et la garantie de notre indépendance syndicale

Carte scolaire 2014 Stop à la dégradation de nos conditions de travail!

Les dotations pour la rentrée 2014 par académie ont été présentées par le ministre aux organisations syndicales le 19 décembre 2013.

Dans le 1^{er} degré, le gouvernement prévoit **2355 postes de plus**. Or, en réalité, **seuls 1260 se traduiront par des ouvertures de classes pour accueillir les 38.000 élèves supplémentaires**. Le reste est consacré en particulier au dispositif « plus de maître que de classes » (postes PARE) et à la mise en place de la formation en ESPE.

Avec un ratio moyen 1 maître pour 30 nouveaux élèves, les dernières annonces ministérielles ne sont pas susceptibles d'inverser la tendance à la dégradation des conditions de travail des enseignants depuis près de 10 ans. Rappelons que près de 80.000 postes ont été supprimés dans l'Education nationale depuis 2005!

Derrière les effets d'annonce à grands renforts médiatiques, il y a la réalité sur le terrain :

Dans l'Académie d'Aix-Marseille, la dotation prévue est de **136 postes pour les 4 départements** alors que l'an passé, 144 postes étaient prévus pour seulement les Bouches du Rhône (196 pour l'Académie).

Et pourtant, dans de nombreuses circonscriptions, le manque criant de remplaçants se fait de plus en plus sentir.

Le SNUDI FO 13 s'est d'ailleurs adressé au DASEN, le 10 décembre, pour dénoncer les conséquences néfastes des congés maladies non remplacés sur les équipes pédagogiques depuis début décembre, notamment à Aix-Sud et sur Marseille. <u>Voir courrier en PJ</u>

Le SNUDI FO revendiquera lors du Comité technique Académique du 20 janvier et lors des opérations de carte scolaire 2014 la création des postes correspondant aux besoins des départements.

Dans le cadre de la préparation des opérations de carte scolaire, merci de nous transmettre vos chiffres et vos remarques par l'intermédiaire de la <u>fiche</u> de suivi en PJ.

Ce que réclament les enseignants, c'est un allègement des effectifs par classe, un abaissement des seuils d'ouverture, autant dans les zones prioritaires que dans les zones banales, davantage de postes de remplaçants et le rétablissement des RASED complets par groupement d'écoles. Les priorités gouvernementales, en matière de formation des enseignants (ESPE) et de mise en place du dispositif « plus de maître que de classes », ne répondent pas aux améliorations des conditions concrètes de travail des enseignants dans les classes.

FO continuera de combattre cette année la politique d'austérité et de rigueur du gouvernement dont les variables d'ajustement restent, d'après les vœux présidentiels, les postes de fonctionnaires et la valeur du point d'indice bloqué depuis 4 ans !

Loi de refondation de l'école Maintien et respect de notre statut national

En décembre dernier, la grève reconduite des professeurs de classes prépa a contraint le ministre à reculer ! Il a dû renoncer à abroger les décrets du 25 mai 1950 pour les enseignants du 2nd degré pour la rentrée 2014.

Il n'a pas renoncé à annualiser le service des titulaires remplaçants dans le 1^{er} degré en application du décret sur les rythmes scolaires.

Orientations en totale cohérence avec la « refondation de l'école », dont la régionalisation de la formation professionnelle et la réforme des rythmes scolaires sont les deux mesures phare.

En 2014, comme en 2013, les personnels pourront compter sur FORCE OUVRIERE

- pour exiger le maintien et le respect de leur statut national,
- pour s'opposer aux contre-réformes gouvernementales, notamment en exigeant l'abandon de la réforme des rythmes scolaires
- pour exiger les moyens indispensables à l'arrêt de la dégradation des conditions de travail.

Le SNUDI-FO reste fidèle au mandat accordé par les personnels, que vous serez appelés à renouveler par vos voix lors des prochaines élections professionnelles de décembre 2014. Le SNUDI-FO reste à vos côtés et espère que sa détermination contribue à ses vœux de bonne et heureuse année 2014!

Pour tout problème, contactez vos délégués du personnel FORCE OUVRIERE

07.62.54.13.13 ou 06.81.60.64.35 ou 06.13.71.37.25